Le Castellas

Journal Municipal

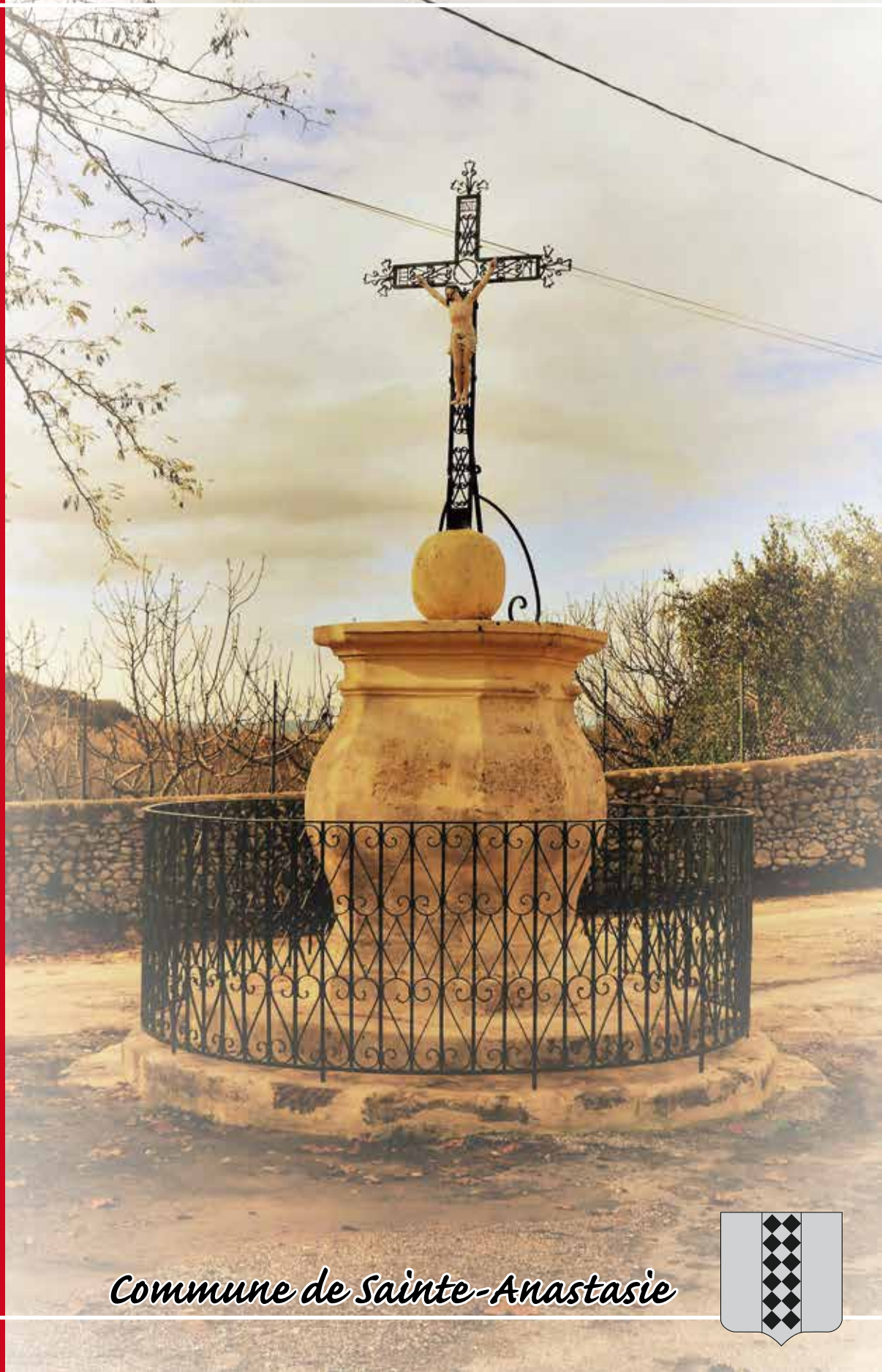

Janvier 2017

Numéro 6

Commune de Sainte-Anastasie

Les Coudurières

Camping à la ferme

M^me Josiane Robert

30190 Russan Sainte-Anastasie
Téléphone : 04.66.81.09.27
Portable : 06.18.39.15.53

Les Délices d'Aline et Rémi

Boulangerie Pâtisserie

27, Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasie
Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30
Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32

SAINTE ANASTAZIE
AUBARNE
PLACE DU JEU DE BOULES
TEL : 07 62 09 60 89

Les Pizzas du Marché

MC coiffure mixte

04 66 58 47 91

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

CARITA TPA

TERRASSEMENT
DIVERS

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr

145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

Pose de clôtures
Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- Affichage
- Montage publicitaire
- Pose de clôtures
- Portails et portillons

191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08

INFORMATIONS PRATIQUES

Les EDITIONS NORSUD, chargées jusqu'à présent de la gestion des annonces publicitaires, de la mise en page et de l'impression du journal municipal, ont cessé leur activité.
La municipalité a donc pris la décision de gérer l'aspect financier des adhésions par la mise en place d'une Régie.

La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des sociétés et artisans de la commune.
Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR
Tél. 06.11.36.09.69
steanastasiecommunication@orange.fr

La Mairie

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE
Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28
Mail : mairie@sainte-anastasie.fr
Blog officiel de la commune :
steanastasiegard.canalblog.com

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR
Conception et réalisation :
Association « Sainte-Anastasie Communication »
Photos : Alain FOURES

SOMMAIRE

Informations pratiques ..... p 1
Vie Municipale ..... p 2
Vie Locale ..... p 9
Vie Culturelle et Associative ..... p 18
Informations générales ..... p 30

Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le blog communal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail :
steanastasiecommunication@orange.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.
Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier.
N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante :
steanastasiecommunication@orange.fr

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Création - Maquette
Kenoby - kenoby-pao@orange.fr
Impression
JF Impression 296 Rue Patrice Lumumba 34072 Montpellier

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement

PAROLES D'ÉLUS : Blandine PANAFIEU

Arrivée à Sainte-Anastasie juste avant l'inondation historique de 2002 et mariée à un agriculteur, je connais bien cette commune et ce, depuis ma plus tendre enfance.

En 2014, Gilles Tixador m'a demandé de participer à ce projet. Femme d'actions, j'ai choisi de m'y engager activement pour la vie de ce territoire, en parallèle de mes vies professionnelle et familiale bien remplies. A notre arrivée à la tête de la commune en avril 2014, de gros défis ont dû être relevés.

En charge des affaires scolaires, la réforme des rythmes scolaires s'est imposée à nous, plus petit échelon de l'Etat. En 4 mois, une véritable organisation a été mise en place pour accueillir nos enfants dans ce nouveau temps à l'école. Un centre de loisirs a été créé à cet effet. Nos enfants y pratiquent des activités manuelles, artistiques, sportives ou ludiques auxquelles certains n'auraient jamais eu accès sans ce dispositif et pour une somme raisonnable (1€/ jeudi après-midi). Je tiens à remercier tous les animateurs et tout particulièrement les bénévoles de la commune investis dans ce projet.

Le fonctionnement de l'école a beaucoup évolué depuis maintenant 2 ans et demi avec une reprise en main et une gestion rigoureuse des enveloppes budgétaires. Une réorganisation de l'équipe de la vie scolaire (8 personnes) a été mise en œuvre. Les enfants ont désormais plus de temps pour manger. Un nouveau traiteur a remporté le marché avec une plus grande diversité des plats proposés, des produits locaux (région et France) et en partie issus de l'Agriculture Biologique… et des assiettes bien plus vides à la fin du repas. Les facturations cantine/ garderie sont désormais envoyées aux parents par courrier électronique dès le début de mois suivant. Les paiements sont plus réguliers, ce qui est fondamental pour la commune qui manque de liquidités.

Côté communauté éducative à l'école, les nombreux changements intervenus depuis la reprise de direction de notre école par Mme Terris-Zeliam sont déjà bien visibles. Je tiens à la remercier pour le travail constructif réalisé et à souligner une valeur fondamentale que nous partageons et souhaitons développer dans les années à venir : « le vivre ensemble à l'école ». Le vent du changement souffle également avec un renouvellement important des représentants des parents d'élèves. Ensemble, nous devons travailler à l'école de demain et plus immédiatement à éviter une fermeture de classe, synonyme d'effectifs plus élevés.

Membre du SIVU des Meyrannes qui gère la crèche 1,2,3 soleil, la gestion rigoureuse appliquée depuis avril 2014 a permis de rétablir une situation mal engagée. L'objectif est maintenant de trouver une solution pérenne pour le financement de cette structure dont le rôle est important et reconnu dans notre territoire rural.

Le développement de ce territoire, il en est également question sur la gestion des risques naturels majeurs comme les inondations ou la lutte contre les incendies. Membre du SIVU du massif du Gardon avec Laurent Chabaud, nous participons aux travaux de cette structure très active dans l'entretien ou la normalisation des pistes DFCI sur ce beau massif du Gardon. Nous travaillons également ensemble au plan d'actions en cours d'élaboration suite aux inondations par ruissellement d'octobre 2014 en collaboration avec les Services de l'Etat et la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. Le Plan Communal de Sauvegarde est d'ailleurs en cours de finalisation par un groupe d'élus dirigé par Viviane Potez et Danièle Poullet, il constitue un socle important d'organisation et de gestion de ces périodes de crise.

Demain, de nouveaux projets vont se concrétiser comme la mise en place de l'espace numérique de travail – nouveau site internet de l'école ainsi que le conseil municipal des jeunes. Ils ne pourraient voir le jour sans le travail d'équipe des conseillers et adjoints municipaux très impliqués au quotidien et se relayant sur les différents dossiers. Au-delà de l'équipe des élus, notre belle commune a besoin de toutes les volontés et les énergies disponibles pour l'entretenir et la faire vivre, Sainte-Anastasie Patrimoine en est un très bel exemple !

LA DIFFUSION DES COMPTES-RENDUS

La municipalité diffuse, en toute transparence, l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux. Ceux-ci sont à votre disposition sur le blog communal et en mairie.

Compte-tenu du nombre important de conseils municipaux au cours de l'année et de la place considérable qu'occuperaient les comptes-rendus dans les journaux municipaux, la municipalité propose en 2017, comme en 2016, l'intégralité des comptes-rendus de l'année écoulée sous la forme d'un livret. Par souci d'économies, le tirage des livrets se fait sur inscription au secrétariat de la mairie avant le **31 janvier 2017**.

L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasie

Anastasiennes, Anastasiens,

Dans quelques semaines à peine, nous serons à mi-mandat. Inutile de vous dresser un nouveau bilan ou formuler des promesses auxquelles certains s'empresseraient d'attribuer des fins électives…
Je vous propose donc, tout simplement, de poursuivre, pendant les trois années à venir, une gestion de notre commune "en bon père de famille". On ne dépense pas plus que ce que l'on a, surtout quand l'argent n'est pas le sien... Nous continuerons à nous obliger, même si les priorités ne sont pas celles que nous aurions souhaitées, à une sélectivité dans nos investissements.
Nous ne pouvons que constater que les réalisations des collectivités ne sont possibles qu'en généralisant leur programmation de manière pluriannuelle. Malheureusement, les plans de financement et les divers subventionnements sollicités génèrent, dans une majorité de projets, un délai de préparation et d'étude atteignant facilement les deux ans.
C'est le temps qu'il aura fallu pour réaliser l'étude hydraulique tant attendue et que beaucoup de communes n'ont toujours pas à leur disposition. Le rôle d'un élu doit être quelquefois celui d'un "empêcheur de tourner en rond", il se doit d'obtenir des résultats, quitte à bousculer l'ordre des choses.
Si c'est avec conviction que j'ai défendu cette nécessité à trouver et appliquer des solutions de mise en sécurité en matière d'inondations, c'est avec la même ardeur et de la même manière que je vais poursuivre, entre autres, la recherche d'une solution pérenne pour notre crèche intercommunale.

Notre pays traverse une période difficile, la conjoncture économique et les difficultés que rencontrent beaucoup d'entreprises compliquent très souvent nombre de projets. Nous n'avons pas été épargnés par ces fermetures de sociétés. Ainsi, notre projet de hangar communal est retardé suite à la cessation d'activité du prestataire alors que les négociations étaient bien avancées, de nouvelles démarches ont malgré tout repris avec de nouveaux fournisseurs. De même pour la chaudière de notre école communale, qui fonctionne très bien mais qui doit être pour quelques jours encore alimentée manuellement : le tout dernier élément d'approvisionnement automatique, suite à la fermeture soudaine de la société, va enfin être installé. Même le mode d'élaboration et de diffusion gratuite de notre journal municipal a failli être remis en cause suite au dépôt de bilan du groupe d'imprimerie avec lequel nous avions un partenariat.

Autant de déconvenues qui auraient pu inciter nombre de personnes, élues ou non, à baisser les bras, à céder au défaitisme, à la morosité ambiante qui est parfois contagieuse. A tout problème, une solution et à toute solution, une réalisation.

Si notre hangar mettra plus de temps que prévu à sortir de terre… le journal, quant à lui, vous l'avez entre les mains !
Des priorités cette année : le P.L.U dont les premières "traces" retrouvées datent de 2004 ou 2009 et que la loi nous oblige à valider en 2017. La mise aux normes des locaux de la mairie pour les Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R) avec l'obtention de financements. Outre la finalisation de certains travaux, la programmation, avec des partenaires tels que le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard (S.M.E.G), la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole ou encore le Conseil Départemental, de travaux qui demandent de longs mois de préparation et d'études : ainsi, une mise en discrétion des câbles EDF et Télécom dans des projets de "Coeur de village" auxquels nous souhaitons intégrer d'éventuelles rénovations de canalisations d'eau et d'assainissement ou encore un calibrage du réseau de "pluvial" avant d'investir dans des revêtements de voiries de qualité.
Des priorités qui ne doivent pas occulter divers autres dossiers dont l'aboutissement est pour nous aussi parfois trop long mais pour lesquels nous nous devons de conserver la même rigueur ou la même prudence.
Je suis d'un naturel optimiste et les événements personnels que j'ai vécus n'ont fait que renforcer ce sentiment. C'est en affrontant les difficultés que l'on se renforce et que l'on apprend.

Je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée émue pour François GARCIA, qui nous a quittés à l'automne et avec lequel je partageais une envie viscérale de faire changer les choses à Sainte-Anastasie. Je connaissais François depuis mon plus jeune âge. Impliqué et attentif à la vie locale de notre commune, il a été un élément fédérateur à la création de l'équipe qui s'est présentée à vos suffrages en 2014.

En ce début d'année, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux. Puisse la nouvelle année combler vos espérances !

Bonne et Heureuse Année 2017.
G. TIXADOR

Le Maire et les membres du Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017 et vous donnent rendez-vous le Vendredi 13 janvier à partir de 18h30 à l'Espace Paul MAUBON pour partager un moment de convivialité.

Une réunion publique fait le point sur le rapport de la C.R.C.

Le 15 octobre dernier, lors d'une réunion publique d'informations, le Maire a exposé en détails les résultats du rapport élaboré par la Chambre Régionale des Comptes relatif à l'étude de la situation financière de Sainte-Anastasie entre 2009 et 2014. Après avoir évoqué l'état des lieux, il a détaillé les mesures entreprises pour améliorer la situation et la santé financière de la commune, les perspectives, les objectifs et répondu aux questions de l'auditoire. Un verre de l'amitié, offert à titre personnel par le Maire, a clôturé la réunion.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Après de nombreuses années d'études réalisées par deux sociétés différentes et près de 100 000 euros dépensés, notre commune ne possède toujours pas de Plan Local d'Urbanisme.

Nombre d'entre vous doivent se souvenir d'un projet de P.L.U achevé et présenté à la hâte quelques mois seulement avant l'échéance électorale de 2014… Les exigences et la « lucidité » préfectorales ont, fort heureusement, permis de retoquer ce document.

Si notre collectivité pourrait très bien continuer à réglementer la construction sur son territoire avec le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S), l'Etat en a décidé autrement en obligeant toutes les communes à se doter d'un P.L.U en 2017. Si cette nouvelle procédure n'était pas approuvée, Sainte-Anastasie devrait abandonner son P.O.S et l'urbanisme futur devrait alors répondre aux exigences du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U).

Au début de l'automne, une réunion a été organisée avec le responsable de la société AdeleSFI, afin de poursuivre ce projet en y intégrant les diverses préconisations préfectorales qui lui ont valu d'être rejeté il y a trois ans. Les modifications prendront en compte également les risques d'inondations à l'occasion de crues du Gardon qui sont réglementées par la nouvelle version du P.P.R.I, en vigueur depuis septembre 2016.

Les risques d'inondations par ruissellements, tels que nous les avons vécus en octobre 2014, seront également pris en considération, en s'appuyant sur l'étude hydraulique qui identifie clairement les zones à risques qui n'ont été que trop urbanisées de manière anarchique par le passé. Autant de critères qui viendront déterminer la densité des constructions ou permettre l'identification de certaines zones ne pouvant être ouvertes à une urbanisation future.

Si ce P.L.U doit répondre à des exigences administratives, il doit également prendre en compte ses origines rurales et agricoles, sa diversité territoriale et son identité, autant de paramètres qui ont fait qu'un grand nombre d'entre vous êtes restés, revenus ou tout simplement avez choisi de vivre à Sainte-Anastasie.

A l'heure où nombre d'élus regrettent l'urbanisation galopante qui a métamorphosé leur commune sans en résoudre les problèmes, nous nous devons de préserver notre cadre de vie et considérer notre ruralité comme un atout que beaucoup de nos voisins regrettent aujourd'hui.

Vous serez, bien sûr, informés des avancées de ce dossier dans les mois à venir.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'année 2017 verra la mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes.** Il sera composé de 20 jeunes à parité fille/garçon : 4 écoliers de CM1 et CM2 ; 8 collégiens (2 par classe) et 8 lycéens (enseignement général et technique). Ils seront réunis et consultés sur tout le volet « vie associative » et seront force de proposition pour les projets jeunesse. Des élections se dérouleront pour élire ces représentants en début d'année scolaire 2017. Une réunion d'information sera organisée à destination des jeunes le :

Mercredi 17 mai 2017 à 17h00 à la Mairie - salle du Conseil

L'ETUDE HYDRAULIQUE

Deux années, c'est le temps qu'il aura fallu pour la réalisation de l'étude hydraulique, le calibrage des ouvrages à créer ou à modifier et le chiffrage du montant total des investissements à prévoir.

Dès les jours qui ont suivi le déluge du 10 octobre 2014, outre l'évaluation écrite des dégâts réalisée par les services du Conseil Départemental et de Nîmes-Métropole, le maire a sollicité le bureau des risques de la D.D.T.M (service déjà en charge de l'élaboration du P.P.R.I) afin qu'un premier état des lieux soit entrepris. Profiter de cette situation et des traces des ruissellements encore visibles allait permettre de faciliter le travail du bureau d'étude hydraulique.

Réagir au plus vite afin que des solutions techniques soient cherchées, trouvées et programmées, est une évidence pour des élus qui ont vécu une telle situation. Apporter son soutien, impuissant, à des familles sinistrées est un souvenir qui revient à chaque épisode pluvieux important.

Le travail réalisé par la société Hydratec permet d'identifier « officiellement » les trois principaux « talwegs » (l'équivalent des « Cadereaux » Nîmois) qui drainent les eaux de ruissellement depuis les collines vers la plaine ou le Gardon.

Cette étude associée à la prise de la compétence «Pluvial » par Nîmes-Métropole, début 2016, a permis un calibrage des ouvrages et le chiffrage des investissements.

Un calendrier de travaux et des financements sont déjà programmés pour 2017 et 2018.

Vous trouverez ci-dessous les constats, conclusions et solutions proposées résumant le document qui compte plus de 45 pages, réalisé par la société Hydratec.

Des dires des techniciens, les précipitations de 2014, étant supérieures à ce qui peut être considéré comme un événement « centenal », aucun ouvrage, matériellement réalisable sur notre commune, n'est capable de contenir de tels volumes d'eau. Toutefois, comme le souligne ce document, les travaux proposés ont pour but, d'une part, de contenir et réguler des épisodes « cévenols » importants, de plus en plus fréquents, mais également de diminuer considérablement les effets de pluies exceptionnelles.

Outre le P.P.R.I, Sainte-Anastasie est enfin dotée d'une étude qui va permettre un développement cohérent et responsable de son urbanisme.

la Mairie

CADRE ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'étude s'inscrit dans la continuité du retour d'expérience réalisé suite à l'évènement d'octobre 2014 pour le compte de la DDTM du Gard. La commune de Sainte Anastasie et en particulier les parties urbanisées de Russan et d'Aubarne ont particulièrement été impactées par cet évènement. Aussi, le retour d'expérience sur la commune a été précisé afin de recenser les ouvrages pluviaux existants et d'identifier les dysfonctionnements à l'origine des dommages générés lors de cet évènement. Nîmes Métropole, ayant compétence dans ce domaine, souhaite désormais connaître les solutions pour réduire les dommages générés par les ruissellements sur la

commune. L'objectif de l'étude est donc de proposer des aménagements après un diagnostic approfondi du réseau pluvial existant et identification des dysfonctionnements actuels.

Ce rapport présente le programme des aménagements proposés pour limiter les dommages générés par les ruissellements sur la commune de Ste Anastasie.

RAPPEL DU CONTEXTE ET SYNTHESE DU DIAGNOSTIC :

Les ruissellements générés par l'évènement du 10 octobre 2014 sur la commune de Ste Anastasie ont provoqué d'importants dégâts principalement concentrés sur les zones urbanisées de Russan et Aubarne. Les dégâts occasionnés ont concerné des linéaires importants de voiries endommagées, des fossés à curer, des parcelles agricoles et de nombreuses habitations sinistrées. Quatre talwegs sont à l'origine de la plupart de ces dommages. Il s'agit des talwegs des Cabanes, des Ecoles et des Clos Ouest sur le secteur de Russan ; du talweg des Clos Nord sur le secteur d'Aubarne.

L'analyse hydrologique réalisée en phase 1 a montré le caractère exceptionnel de cet évènement vis-à-vis des volumes d'eau écoulés. Pour mémoire, 375 mm de précipitations en 12h ont été observés sur la commune. Les débits de pointe atteints étaient proches des débits centennaux mais les volumes générés ont été nettement plus importants. Les ruissellements générés par un tel évènement ne peuvent être gérés par un réseau pluvial.

Néanmoins, le diagnostic réalisé en phase 1 a permis de mettre en évidence les points durs et les secteurs de dysfonctionnements du réseau pluvial existant pour des évènements beaucoup plus fréquents pour lesquels les réseaux sont généralement dimensionnés.

❑ La commune ne dispose pas d'un réseau pluvial sur l'ensemble des talwegs, y compris en aval de certains bassins de rétention. Les eaux ruissellent donc sur le terrain dans l'axe naturel des talwegs. Elles sont au départ canalisées par les voiries généralement bordées par des murs de clôtures puis tendent à rejoindre les talwegs. Parfois des murs ou des habitations viennent barrer les écoulements dans l'axe de ces talwegs.

❑ Les fossés existants ne sont pas suffisants pour un évènement décennal. Il s'agit principalement du fossé en aval du bassin de rétention B6 qui provoque d'importants débordements sur la RD418 et inonde les habitations en aval.

❑ Certains bassins de rétention sont insuffisants au regard des volumes de crue générés. Il s'agit des bassins situés au débouché du talweg des Ecoles en amont de l'avenue du 19 mars 1962 et du bassin B6 situé en aval des trois principaux talwegs de Russan. Les autres bassins présentent des capacités de stockage intéressantes mais du fait de leur conception (aucun organe de fuite et déversement libre sur la voirie en aval) ne fonctionnent pas de manière optimale.

PROGRAMME D'AMENAGEMENTS (OBJECTIF GENERAL) :

Il s'agit ici de définir un programme d'aménagements visant à résorber les dysfonctionnements du réseau pluvial qui ont été identifiés lors du diagnostic de phase 1. Au regard des capacités maximales du réseau pluvial existant et après concertation avec le maitre d'ouvrage et la commune de Ste Anastasie, la pluie de période de retour 10 ans est retenue pour le dimensionnement des nouveaux ouvrages.

Deux types d'aménagements sont combinés :

❑ la mise en place d'un réseau pluvial de collecte dans l'axe des talwegs lorsque cela est possible,

❑ l'aménagement de bassins de rétention en amont des premières zones habitées, soit en optimisant les bassins existants soit en en construisant de nouveaux.

SYNTHÈSE :

L'ensemble des opérations représente un coût global minimum d'environ 360 000 €HT.

Les aménagements sont principalement axés sur l'amélioration des points de dysfonctionnement identifiés sur les ouvrages pluviaux existants et sont dimensionnés pour un évènement décennal.

Deux principaux types d'aménagements sont proposés :

• la mise en place d'un réseau pluvial lorsque cela est possible dans l'axe des talwegs permettant de contenir les ruissellements dans les zones urbanisées,

• la rétention en tête de bassin versant, soit par la création de nouveaux bassins de rétention soit en optimisant le fonctionnement des bassins existants.

Ils permettent de maîtriser les ruissellements d'un évènement d'occurrence décennale et visent à limiter les dommages dans les secteurs urbanisés les plus impactés.

Pour conclure, un réseau pluvial ne peut à lui seul assurer la protection contre des ruissellements pour des évènements plus importants que la période de retour pour laquelle il a été dimensionné. Cette période de retour ne dépasse généralement pas 30 ans. Pour des évènements plus importants, la protection des biens et des personnes est primordiale et les leviers d'action pour y parvenir ne sont plus à rechercher dans l'adaptation du réseau pluvial que dans des actions de sensibilisation et d'adaptation du territoire. Les actions possibles peuvent être organisées et développées autour des axes suivants :

• réduction du phénomène de ruissellement en agissant sur la situation existante : suppression de zones imperméabilisées ou création de zones de rétention,

• non aggravation du phénomène de ruissellement : maitriser le développement urbain en interdisant les constructions nouvelles dans les zones vulnérables et veiller à la mise en place de dispositifs de non-aggravation du phénomène de ruissellement pour les futurs projets (rétention à la parcelle),

• maîtrise des écoulements excédentaires des réseaux : aménager des espaces dédiés à la gestion des écoulements excédentaires, ouvertures des clôtures et autres obstacles en fond de talwegs,

• limitation de l'exposition des enjeux vulnérables en zone inondable : mesures de protection du bâti existant, géométrie de la chaussée.

nîmes métropole hydratec setec

DES TRAVAUX D'EAU POTABLE

Depuis plusieurs mois, vous avez pu constater d'importants travaux dans certaines rues de Russan.

La gestion de l'eau potable étant l'une des compétences de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, celle-ci réalise des investissements permettant une qualité de distribution chez les abonnés et assurant une qualité sanitaire de l'eau régulièrement contrôlée.

Un schéma directeur a été élaboré à l'échelle du territoire de l'Agglo. Il prévoit un maillage réparti en plusieurs secteurs, destiné à palier à une éventuelle défaillance de l'un des différents forages communaux.

L'opération de maillage de Sainte-Anastasie avec d'autres villages de la « Gardonnenque » et les travaux importants que cela imposait étaient l'occasion de procéder à nombre d'améliorations tant au niveau technique que sanitaire, d'autant qu'en début de mandat, certains de vos élus avaient évoqué la vétusté mais également la présence d'amiante dans une partie des réseaux de distribution d'eau potable de Russan et sollicité leur changement.

Selon les rues, un, deux ou trois tuyaux de diamètres différents ont été posés.

Tout d'abord, un tuyau de 200 mm de diamètre, qui traverse le village depuis la Rue de la Paix, correspond au renforcement de l'approvisionnement du château d'eau de Russan depuis La Calmette via Dions.

Dans la même tranchée que l'adduction, deux tuyaux de distribution, l'un de 100 mm et l'autre de 200mm, repartent du château d'eau. Le premier, qui remplace un PVC de 63 mm et qui devrait être « surpressé » en 2017, va alimenter les habitations les plus proches (le quartier du Moulin à Vent et le haut de la Rue de la Garrigue). Tandis que le deuxième se prolonge plus bas (rue de la Garrigue, Rue du Marellas, Grand Rue….), afin d'assurer la distribution d'une partie du centre du village.

Le diamètre de cette seconde conduite passe progressivement de 200 à 150 puis 100 mm afin d'augmenter la pression chez les usagers.

Jusqu'à présent, une partie de la distribution de Russan était assurée par une conduite qui traversait des terrains privés, ce qui rendait le contrôle et la maintenance plus compliqués. Ces réseaux, ainsi optimisés, vont être disposés dans des parties publiques, notamment dans les voiries.

A cette occasion, une ventouse, disposée sur le nouveau réseau, permettra d'évacuer l'air venant s'accumuler dans les points hauts.

Si la présence de rochers était prévue et devait compliquer la progression des travaux, des malfaçons (plans de recollement erronés, absence de grillages avertisseurs, canalisations pas assez profondément enfouies avec des remblais de terrain naturel) ont été constatées et corrigées. Désormais, une nouvelle cartographie précise des réseaux d'eau potable va être réalisée.

Outre un état des lieux, elle comportera les modifications et aménagements apportés, facilitant ainsi les interventions futures.

La sécurité incendie n'a pas été oubliée : un premier poteau incendie situé à l'intersection de la Rue du moulin à vent et Rue de la Garrigue va être mis aux normes de pression réglementaires tandis qu'un deuxième va être créé Avenue des Gorges à l'angle de l'église.

Pour finir, un local technique, enterré, situé place de la Fontaine, va dissimuler un « stabilisateur » (réducteur de pression) assurant une protection des tuyaux de distribution de l'autre partie du village dont l'état de vétusté ou la composition impose une pression limitée afin d'éviter une rupture. Hormis des bouclages réalisés sur un même quartier qui permettront d'isoler un minimum d'usagers lors d'une avarie, des vannes individuelles pour chaque abonné ont été également posées.

Le fonctionnement comprenant l'entretien, les raccordements des compteurs des abonnés, la facturation…. sont quant à eux confiés à un prestataire à l'occasion d'une délégation de service et ce, pour une durée déterminée. Actuellement, c'est la SAUR qui assure cette prestation.

A l'occasion de ces travaux d'amélioration du réseau de distribution, la SAUR procède au changement de positionnement des compteurs individuels afin qu'ils puissent être accessibles depuis la voie publique par ses techniciens.

Les travaux vont se poursuivre dans les semaines à venir avec la dépose de la conduite en amiante qui se trouve dans la Grand Rue. En même temps que les réseaux humides, des fourreaux avec chambres de tirage vont être disposés afin de dissimuler les fils de téléphone et les derniers câbles EDF encore aériens. Des dispositifs permettant une amélioration de l'écoulement des eaux de pluies sont également prévus.

En prévision de fortes pluies et afin d'assurer leur stabilité, les tranchées regroupant les conduites, Grand Rue, une partie de la Rue du Marellas et la montée de la Rue de la Garrigue, ont été ou seront remplies de grave ciment.

Toujours dans un souci de qualité et de pérennité, cette voirie sera recouverte d'un enrobé à chaud, pour partie, pris en charge par la commune afin que toute l'emprise de la chaussée soit rénovée.

En fin de travaux, la Rue Haute, la Rue du Marellas et l'Avenue du Pont ont vu les tranchées recouvertes d'un revêtement « Bi-Couches » comme prévu et financé par le marché passé entre l'Agglo et l'entreprise FAURIE.

La mise en discrétion des réseaux EDF, Orange et éclairage public par le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard associée à un projet de rénovation de voiries porté par la commune, devraient permettre d'achever, d'ici deux ans, ces deux rues de manière définitive.

INFORMATION AUX RIVERAINS

OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE DE LA CANALISATION DE LA GRAND-RUE (Russan).

Pour toute information complémentaire contactez : Monsieur Christian DOSSOU - 06 52 02 10 83

LA PROPRETÉ DES RUES DE SAINTE-ANASTASIE ENFIN MÉCANISÉE !!!

En début d'année, lors des traditionnels vœux, je vous ai promis de « mécaniser » dès que possible le nettoyage des rues de nos villages ; c'est chose faite!
Si les balayeuses autonomes que vous pouvez voir circuler dans les rues de Nîmes sont beaucoup trop coûteuses à l'achat mais également à l'entretien pour une collectivité comme la nôtre, d'autres produits plus adaptés existent.
C'est après une comparaison entre divers matériels existants et des recherches effectuées sur Internet par Laurent CHABAUD aux quatre coins de l'hexagone, que nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse de la marque RABAUD qui va pouvoir être attelée et utilisée avec notre tracteur en alternance avec la débroussailleuse.
Cette machine dont le système hydraulique autonome est entrainé par la prise de force du tracteur, permet deux mètres de largeur de balayage, tout en assurant le ramassage au moyen d'un bac de 620 litres. Si nécessaire, deux réservoirs d'eau et une brosse latérale assureront une qualité supplémentaire à ces opérations.
Coté budget, cet achat n'a été possible que grâce à des économies réalisées, tout au long de l'année, sur les dépenses communales, une âpre négociation du prix de vente et un déplacement à Bordeaux assuré et financé à titre personnel par deux de vos élus pour finaliser cette acquisition...

Gilles TIXADOR

Le S.I.V.U des Meyrannes... un syndicat abandonné ou intégré ?

Depuis bientôt trois ans, chaque parution de votre journal municipal vous informe sur les diverses avancées ou difficultés rencontrées dans la gestion de la crèche 1.2.3 soleil. Inutile de détailler ou de quantifier une fois encore le temps et l'énergie dépensée pour faire évoluer favorablement ce dossier, tous les scénarios seront étudiés tant il est impensable qu'une solution définitive et pérenne ne soit trouvée.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui se met en place progressivement et les changements importants dans divers domaines que cela occasionne laissent espérer malgré tout des marges de manœuvre.

La volonté de l'Etat de diminuer considérablement le nombre de syndicats et l'intégration des douze villages de l'ex-Communauté de Communes de Leins-Gardonnenque laissaient entrevoir une utilité et une légitimité reconnue du S.I.V.U des Meyrannes, même si des modifications statutaires s'imposaient.

Parfois la « politique » s'invite dans les débats et si l'intérêt commun et le bon sens devraient être de rigueur par ces temps difficiles, force est de constater que les solutions choisies sont quelques fois discutables.

Nul ne peut reprocher aux élus de cette communauté de communes à qui l'on impose des changements radicaux et des pertes de « compétences », de se battre pour conserver le fruit de plusieurs années de travail.

Toutefois, l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2016 portant création d'un SIVOM, avec, entre autres compétences, la petite enfance ne règle, pour l'instant, que le problème de gestion des crèches de l'ancienne communauté de communes de Leins-Gardonnenque.

Un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale français régi par les dispositions de la cinquième partie du code général des collectivités territoriales.

Ce projet de révision du schéma de coopération intercommunale qui nous avait laissé espérer une fusion totale entre Leins-Gardonnenque et Nîmes Métropole n'étant plus d'actualité depuis plusieurs mois, une solution alternative doit être trouvée afin que le travail réalisé au profit du S.I.V.U des Meyrannes ne soit pas vain.

Malgré un équilibre budgétaire retrouvé depuis deux années, des participations des communes membres considérablement diminuées, le souhait récurrent de la commune de Dions de solliciter sa sortie du syndicat et le non paiement de ses participations en 2016 laissent encore planer un sentiment d'incertitude.

Autant de raisons qui ont amené votre maire et président du S.I.V.U des Meyrannes à écrire, courant novembre, au Préfet du Gard afin de l'informer, à nouveau, de ses craintes quant au devenir de cette structure et obtenir un rendez-vous.

Depuis le 01 Janvier 2017, le nouveau périmètre de notre communauté d'agglomération comprend officiellement 39 communes ; « tractations » et « doléances » doivent laisser place au travail qui ne doit avoir que pour seul but l'avenir et le développement d'un territoire.

Dans cette nouvelle configuration élargie, Nîmes-Métropole voit sa superficie et sa diversité en matière de bassins de vie s'accroître et par la même occasion, son devoir de prise en compte des particularités de chacun : la Gardonnenque en fait partie !

Si une gestion rigoureuse a permis, en deux ans, à notre commune, tout en gardant un fonctionnement réglementairement adapté, une économie sur ses participations de plus de deux cent mille euros, l'intégration de la crèche 1.2.3 soleil à ce nouveau SIVOM permettrait, à terme, des mutualisations de moyens techniques et humains assurant par la même occasion une qualité de service pour les familles à l'échelle d'un territoire et plus de sérénité au quotidien pour le personnel.

La nouvelle composition de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole :
Depuis le 01 janvier 2017, aux 27 communes que comptait l'Agglo de Nîmes viennent s'ajouter 12 nouvelles collectivités de l'ex-communauté de communes de Leins-Gardonnenque . Ainsi le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole ne compte plus 77 membres mais 104.
Les élus de Sainte-Anastasie souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Les illuminations

Pour la deuxième année consécutive, c'est dans une bonne humeur matinale qu'élus et bénévoles ont installé quelques illuminations dans nos villages. Afin de faciliter et sécuriser ces opérations de pose, une nacelle a été utilisée faisant l'unanimité auprès de ces messieurs. Si une majorité d'entre vous apprécie l'effort consenti, quelques irréductibles… pas forcément gaulois…, persistent à refuser ce modeste apport de gaieté prétextant une gêne produite par la lumière des guirlandes… dans leur chambre à coucher !!! C'est plus perturbée par la vétusté ou la disparition de certains points d'implantation due aux divers travaux d'amélioration ou de mise en discrétion des réseaux, que la joyeuse équipe a poursuivi la journée. Disposant d'une quantité de matériel importante, nos « poseurs » envisagent de recenser de nouveaux points d'implantation durant les mois à venir afin de les équiper, préparant ainsi les fêtes de fin d'année 2017. Toutefois, si nous disposons de matériel « décoratif », nos bénévoles font appel à votre bonne volonté, votre envie, vos connaissances et vos aptitudes afin de réparer, reconditionner ou adapter certains motifs pour les prochaines années. Merci de prendre contact avec : Laurent CHABAUD (06.11.57.68.08)
Cette année encore, même si la pose a été facilitée par l'utilisation d'une nacelle, ces illuminations n'ont pas impacté le budget communal. Merci pour cet investissement personnel.

L'aggloforum

La communauté de Nîmes métropole a installé, en 2015, un dispositif de concertation : l'AGGLOFORUM.
Le panel citoyen est composé de membres sélectionnés par tirage au sort sur la liste électorale de la commune. Chaque ville de l'agglomération est représentée par un nombre équivalent à son nombre de délégués communautaires titulaires. Ce nombre doit augmenter, en janvier 2017, avec l'arrivée de douze nouvelles communes dans notre intercommunalité. Le rôle du panel ne peut se substituer aux délibérations du conseil communautaire qui tient sa légitimité du suffrage universel (délégués titulaires et suppléants), mais il est un outil de consultation et d'aide à la décision pour les élus. Constitué pour une durée d'un an à compter de septembre 2015, il a été prolongé.
Les représentants ont été invités, pour une première session plénière, le 10 septembre 2015. Nîmes-Métropole a sollicité le panel sur le projet de prolongement vers le sud de la ligne tram'bus A54, puis sur le projet diagonal du tram'bus d'Est en Ouest.
Le représentant de votre commune a signalé que le maillage du territoire de l'agglomération n'étant pas totalement réalisé, il est difficile de donner un avis sur ce service, lorsque les habitants de sa ville sont totalement contribuables et très peu utilisateurs, toute la commune n'étant pas desservie (Vic). Peut-on, dans ces conditions, approuver l'emplacement d'un arrêt ou le rajout d'un autre à l'intérieur de la ville centre ?
A la réunion du 21 septembre 2016, le président de Nîmes Métropole, a annoncé que le nouveau panel serait sollicité, fin 2016 pour contribuer à l'élaboration du projet de territoire « Nîmes Métropole 2030 ». Projet intéressant : l'intercommunalité disposant de la capacité nécessaire, au 1er janvier 2017, de passer de la communauté d'agglomération à la communauté urbaine avec de nouvelles compétences. Les avis du panel seront-ils conformes aux décisions du conseil communautaire ? Les échanges risquent d'être animés, les maires souhaitant garder autorité de décision, par pouvoir, au détriment de la Communauté en limitant la mutualisation. Un nouveau projet de territoire doit fédérer ses 39 communes sur des objectifs communs et les partager en collaboration avec notre partenaire institutionnel Scot-Sud-Gard.
Nouvelle concertation démocratique, avec une mission : échanger en ayant comme vision « Nîmes Métropole 30 ». Tout un programme ? Quelle amélioration pour des villages, comme le nôtre, mal connectés à la Communauté ?

Louis POTEZ

Plan Communal de Sauvegarde - « PCS »

Sainte-Anastasie - 2002

L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde a été instaurée par la Loi n° 2004-811 du 13 Aout 2004 de modernisation de la Sécurité Civile, puis reprise dans l'article L731-3 du code de la sécurité intérieure.
Ce document opérationnel, de compétence communale, contribue à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine les risques majeurs connus dans une commune donnée, en cas de ruissellement, crue, incendie, pandémie, risque nucléaire, canicule… et détaille les niveaux d'alerte et d'intervention.
Un rappel à l'ordre a été adressé à la commune en 2011 et 2016 par les services de la Préfecture. Dès le printemps 2016, le comité de pilotage réalisait une première ébauche tenant compte des préconisations contenues dans le Plan de Protection des Risques contre des Inondations (PPRI) établi par la Préfecture, présentée en commission ENVIRONNEMENT le 22 août dernier.
Le comité de pilotage, composé de Mmes PANAFIEU, POTEZ, POULLET, HURLIN, MM BOUQUET et Laurent CHABAUD, poursuit son travail avec les mesures qui s'imposent afin de pouvoir soumettre le PCS aux services de la Préfecture pour validation. Dès l'aval de ceux-ci, le PCS sera consultable en mairie et présenté à la population en réunion publique.

Viviane POTEZ adjointe au Maire / Danièle POULLET conseillère municipale

Le club théâtre « **Arturo et Compagnie** » a cessé son activité. Nous regrettons la décision de cette sympathique association dont le but était de partager bonne humeur et rire (ce dont nous avons tant besoin de nos jours…) « Arturo » a légué à notre commune tout son équipement de scène, sono, table de mixage et projecteur. Nous remercions les généreux donateurs de l'association qui ont pris cette sympathique initiative. Le matériel sera utilisé lors de divers évènements communaux.

L'équipe municipale

La semaine du goût s'invite à la crèche

La gastronomie était à l'honneur durant la semaine du goût qui s'est déroulée du 10 au 16 octobre 2016.

Les enfants ont pu se régaler autour de repas thématiques et découvrir, au fil des jours, des spécialités asiatiques, orientales, américaines, alsaciennes…

Les futurs candidats à « Top Chef » ont également mis « la main à la pâte » ! Des ateliers cuisine et découverte des goûts ont été mis en place pour éduquer les papilles de nos gastronomes en culotte courte !!!

L'équipe « 1.2.3 Soleil » de la crèche

La programmation 2016 du **Festival de Jazz** proposée par Nîmes-Métropole a permis d'accueillir à Sainte-Anastasie le 18 octobre des artistes de grand talent. **Jean-Charles Agou et Emmanuel Pi Djob** en première partie puis **Hiromi**, artiste japonaise surprenante qui a débuté en Australie une tournée mondiale et qui a fait halte dans notre commune au cours de son périple européen ! Surprise et émotion lors d'une soirée qui ne pouvait que plaire aux amateurs de jazz, auditeurs occasionnels ou assidus.

Hiromi

Jean-Charles Agou et Emmanuel Pi Djob

Photos Nîmes-Métropole

La commémoration de la fin de la première guerre mondiale

En ce Vendredi 11 novembre 2016, la Municipalité a convié la population à se rassembler au monument aux morts pour une cérémonie du souvenir.
Après la lecture des messages officiels par Monsieur MOULIN, Président de la FNACA et le jeune Jules, la Marseillaise a été entonnée par des élèves de l'école communale. Devant une assistance venue nombreuse, le maire a déposé une magnifique gerbe réalisée par les enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.
A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été servi dans la cour de la Mairie.

Les T.A.P participent à la commémoration

Pour la seconde année consécutive, la Municipalité avait confié aux enfants participant aux T.A.P la lourde responsabilité de réaliser la gerbe qui serait déposée au pied du Monument aux Morts. Comme l'année dernière, les enfants ont relevé le défi avec beaucoup d'enthousiasme et d'application. Il faut souligner que cette année, Sandrine GIRR, leur animatrice, avait porté son choix sur une fleur particulièrement difficile à réaliser pour la vingtaine de petits volontaires. Ce ne sont pas moins de 80 fleurs aux couleurs diverses et variées qu'il leur a fallu plier et coller mais nos écoliers ont su faire preuve de beaucoup de patience et de volonté. Alors bravo, félicitations… et Merci !

Le Comité du Souvenir Français de Sainte-Anastasie

Le Contrôleur Général des Armées a investi Monsieur Michel PARIS, Président de la Fédération nationale des Anciens des Missions Extérieures du Gard, au poste de Président du Comité du Souvenir Français de Sainte-Anastasie. Ce comité comprend 10 communes : Aubussargues, Blauzac, Bourdic, Collorgues, Dions, Garrigues, La Calmette, Sainte-Anastasie, Saint-Chaptes, Saint-Dézéry.
Placé sous le haut patronage du Président de la République, le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique créée en 1887. Il conserve la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France. Il entretient leurs tombes où qu'elles soient en France ou à l'étranger. Chaque année, plus de 130.000 tombes sont rénovées et fleuries. Plus de 200 monuments et stèles sont restaurés.

Adhérer ou faire un don au Souvenir Français, c'est apporter votre contribution à ce devoir de mémoire.
Michel PARIS va lancer une campagne auprès de ces 10 communes que compte le Comité de Sainte-Anastasie afin de recenser toutes les tombes des Morts pour la France. Ceci sera un travail de longue haleine. Aussi, toutes les personnes désireuses de l'aider dans ce travail seront les bienvenues.

Vous pouvez contacter Michel PARIS au : 06.12.77.16.83 ou 09.67.12.19.63

Vos déplacements TANGO depuis Sainte-Anastasie

Depuis la mise en circulation de votre nouveau réseau : 8 allers/retours vers Nîmes grâce à la ligne 62 en correspondance intégrale avec la ligne 61 à La Calmette.

Une seule différence,
la réservation de votre déplacement pour utiliser la ligne 62
tous les samedis et pendant les vacances scolaires

Comment réserver votre service à la demande ?

1. **En appelant au 0 970 818 638** (Du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h)
   Notre hôtesse vous confirmera immédiatement votre déplacement

2. **En envoyant un e-mail à** contact@tangobus.fr et renseigner les informations suivantes
   Nom et prénom
   Date et heure de départ
   Ligne concernée Arrêt de départ Destination
   Nombre de personne
   Un mail est envoyé automatiquement pour confirmer votre déplacement.

3. **Par le site internet** – www.tangobus.fr - à partir de la page d'accueil en renseignant les informations suivantes
   Nom et prénom
   Date et heure de départ
   Ligne concernée Arrêt de départ Destination
   Nombre de personne

Pour vos transports de l'après-midi (après14h) – avant 11h au plus tard et pour tous vos autres déplacements la veille avant 17h au plus tard
Nota – pour les déplacements du lundi, il est impératif de les réserver le vendredi précédent avant 17h au plus tard.

TanGO! Transports de l'Agglomération Nîmoise

Notez sur vos agendas !

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS
le
Samedi 21 janvier 2017
à 12h
au Foyer Paul Maubon

CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois
Champignons & Truffes
Gros et demi gros

06 09 50 35 25

POURQUOI UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE À SAINTE-ANASTASIE ?

Depuis deux ans et après diverses rencontres avec les responsables de la POSTE, la création d'une Agence Postale Communale (A.P.C) apparaissait de plus en plus comme la seule alternative si nous voulions conserver ce service de proximité à Sainte-Anastasie.
Si l'image du facteur des « PTT » reste encore dans nos mémoires, la POSTE est devenue une entreprise qui n'échappe pas aux restrictions budgétaires.
Confrontée aux changements des pratiques des consommateurs et aux exigences de rentabilité, elle doit s'adapter afin de répondre à ses engagements. Dans un premier temps et statistiques à l'appui, les techniciens de la POSTE nous ont démontré une baisse de fréquentation laissant supposer, à terme, une réduction des créneaux d'ouverture. Dans un deuxième temps, la vétusté des locaux, propriété de la commune, a été mis en avant.
Début 2016, un rapport établi suite au passage du C.H.S.C.T (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), dans les locaux du bureau de poste, a mentionné plusieurs points auxquels nous devions apporter une réponse afin qu'ils puissent continuer à accueillir des employés. Les contraintes statutaires et les travaux à entreprendre comparés aux faibles revenus du loyer encaissé, associés aux probables réductions des heures d'ouverture, ont contribué à cette prise de décision.
Toutefois, si l'on peut entrevoir une volonté certaine de la POSTE à déléguer certaine tâches, (de nombreuses communes du secteur, comptant pour certaines trois fois plus d'habitants que la nôtre, ont créé des A.P.C) elle contribue financièrement et techniquement à l'installation des locaux et accès ainsi qu'au fonctionnement futur de l'A.P.C au travers d'un contrat renouvelable qui l'engage.
Ainsi, contrairement aux rumeurs véhiculées, l'intégralité des équipements et ameublements nous ont été fournis tandis que des budgets vont être alloués afin de réaliser des aménagements au niveau des locaux de la mairie (entre autres une rampe d'accès). Le fonctionnement de l'agence postale a été confié à deux de nos agents administratifs présents en mairie, sur la base du volontariat. Ainsi depuis le début du mois de septembre et après quelques journées de formation, ce sont Mesdames MOREAU et DURAND qui se relaient pour assurer ce service de proximité qui vous est cher et que nous souhaitions conserver à Sainte-Anastasie. Nous les en remercions.
L'agence postale est ouverte tous les matins de 9h00 à 12h00. Tél. 04.66.03.85.34.

LES CIMETIÈRES

Peu avant le 1er novembre, vous avez pu remarquer que certaines tombes étaient « ornées » d'une pancarte demandant de contacter la mairie. Ceci pour deux raisons :
- Pour établir le registre des cimetières avec votre mémoire vivante et les documents trouvés.
- Pour vérifier que les sépultures sont entretenues de manière régulière. Ceci est aussi le début d'une procédure de reprise de concession par la mairie.

Article L. 2223-17

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles. Si, trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.

Tarif des concessions à compter du 1er janvier 2017.

			longueur =	2,5 m	
		largeur m	1,2	2,4	3
		surface m²	3	6	7,5
prix €/m²	73,2	15 ans	219,6	439,2	549
	217,25	30 ans	651,75	1303,5	1629,375
	362,15	50 ans	1086,45	2172,9	2716,125

Jean-Claude BOUQUET / Adjoint-au-Maire

VIE LOCALE

L'ÉCOLE

Les enfants

RENCONTRE AVEC CATHERINE TERRIS-ZELIAM DIRECTRICE DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Quand Catherine TERRIS-ZELIAM prend ses fonctions de directrice en cette rentrée scolaire 2016, elle n'arrive pas en terre inconnue puisqu'elle occupait déjà l'année précédente les fonctions d'institutrice de la classe de CM2, le vendredi, en décharge de direction de Bernard APPY, aujourd'hui retraité. Outre Sainte-Anastasie, elle avait également pour élèves une classe de CM2, de petite section et de CE1 à Nîmes… Une expérience riche et variée qui lui permet de s'adapter aujourd'hui à tous les âges et toutes les circonstances. Lorsque le poste de Direction s'est libéré, elle n'a pas hésité. Encouragée par ses collègues, ravie de pouvoir enseigner dans un cadre qui la charme, elle a décidé de relever le défi et donner un nouveau souffle à notre école.

Dynamisme, sens de l'écoute, faculté d'adaptation, les qualités doivent être nombreuses pour gérer les relations humaines qui font le quotidien d'une école mais le travail assidu avec les partenaires (parents, Mairie, TAP) permet aujourd'hui la mise en place d'une cohésion éducative enrichissante autour de l'enfant. Grâce aux conseils et au soutien de l'Inspection Académique, elle a de nombreux projets, que ce soit, entre autres, la découverte de la garrigue, des sorties au cinéma organisées dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma » et des animations sportives qui permettront à nos écoliers de rencontrer d'autres enfants, notamment au sein de tournois. La réalisation d'une fresque préhistorique est également à l'étude en liaison avec l'association Sainte-Anastasie Patrimoine et deux classes participeront au projet « PontduG'Art ».

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ces nouvelles fonctions et profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à deux nouveaux enseignants de maternelle : Madame LENOIR et Monsieur LAMOUROUX.

Caroline Lenoir

Damien Lamouroux

Notez sur vos agendas !

- **Remise des calculatrices aux élèves de CM2 : mercredi 7 juin 2017**
- **Fête de l'école : vendredi 30 juin 2017**

Bien se comporter sur la route, ça s'apprend

L'école occupe une place très importante dans la formation des futurs citoyens et usagers de la route. Ainsi, le Vendredi 18 Novembre dernier, l'école de Sainte-Anastasie a reçu en ses murs l'équipe de la «Prévention Routière». Grâce à ce type d'opérations, les enfants peuvent appréhender les bons comportements à avoir sur la route mais également prendre conscience des dangers qui les guettent.

Pour Mémoire

La municipalité a installé des barrières au niveau de la crèche et de l'école. Cette mise en place a pour but de renforcer les moyens de sécurité autour de ces deux établissements et répondre ainsi aux exigences imposées par le plan Vigipirate. Pour le bien de tous, nous comptons sur votre vigilance et votre comportement responsable : les barrières ne doivent donc pas être déplacées pour convenance personnelle !

Course de solidarité pour les restos du cœur

Le 7 décembre 2016 à 9h30, à l'initiative de l'équipe pédagogique de l'école, s'est déroulée la course solidaire pour les restos du cœur au stade d'Aubarne. Chaque classe a préparé, à sa manière, cet événement. Les enfants ont réalisé ensemble une course sportive d'endurance (8 à 12 minutes), un relais de mots sur des pancartes et chanté les succès du moment « On écrit sur les murs » et « Un homme debout ». Ils avaient invité à cette occasion les habitants de la commune à chausser leurs baskets pour courir avec eux. L'objectif de la matinée était de collecter des denrées alimentaires non périssables qu'ils ont remises au responsable des Restos du Cœur présent pour assister à cette belle matinée de solidarité.

L'Environnement Numérique de Travail – Nouveau site internet de l'école – C'est parti !

Sur proposition de l'académie de Montpellier, la commune a décidé de tester ce nouvel Environnement Numérique de Travail (ENT) spécialement conçu pour les écoles, mis à disposition sur abonnement annuel (1,50 € / enfant utilisant le service). C'est un espace géré par l'Académie dans lequel enseignants, élèves et parents communiquent en toute confiance grâce à des identifiants. Les accès sont ouverts depuis début décembre, la classe de CM2 s'est portée volontaire et mènera l'expérimentation durant cette année scolaire. Les enfants s'en sont immédiatement saisis et s'envoient des messages entre eux… Ils apprennent ainsi à maîtriser des outils indispensables dans leur avenir, en toute sécurité. A terme, cet outil de communication sera enrichi pour proposer des services pédagogiques et de vie scolaire. La commune qui administre cette partie vie scolaire pourra ainsi communiquer en direction des familles.

ENT école Académie de Montpellier

Blandine PANAFIEU / Adjointe-au-Maire

« LES PIZZAS DU MARCHÉ » FÊTENT LEUR PREMIÈRE ANNÉE D'INSTALLATION À SAINTE-ANASTASIE

Depuis décembre 2015, la place d'Aubarne accueille quotidiennement « les pizzas du marché ». C'est en venant rendre visite à des amis habitant la commune que Cédric REALI est tombé sous le charme de Sainte-Anastasie. Agent d'entretien à mi-temps dans un institut pour enfants handicapés à Nîmes, il avait depuis longtemps l'envie de s'installer comme pizzaiolo. Le lieu de cette installation est donc devenu une évidence.

Après avoir suivi la formation qui lui permet de nous proposer aujourd'hui de délicieuses pizzas, Cédric court après le temps et le moins que l'on puisse dire est qu'il a des journées bien remplies ! Après sa matinée de travail à Nîmes, il se rend tous les jours aux Halles pour y chercher les produits qui répondront aux exigences qui sont les siennes en matière de qualité. Une fois préparés, il les ramène au camion vers 17 h 30. Une longue soirée commence qui se terminera bien tard par… du nettoyage !

Tous les goûts peuvent être satisfaits aux Pizzas du marché : pizzas classiques ou traditionnelles, relevées ou des régions, de la mer ou italiennes. Au total, plus d'une quarantaine de possibilités ! Cédric s'adapte à la clientèle et aux envies car il est même possible de créer sa propre pizza. Les jeunes ne seront pas en reste puisqu'ils bénéficient d'une boisson offerte avec l'achat d'une pizza. Après une année passée à Sainte-Anastasie, Cédric REALI ne regrette pas son choix. L'accueil et la convivialité lui permettent d'envisager l'avenir avec bonheur !

Les pizzas du marché vous attendent du mercredi au dimanche de 17 h 30 à 22 h 30. Tél. **07.62.09.60.89**

Le saviez-vous ?

Depuis plus de 2 ans, il y a un marché tous les jeudis matin sur la place de la fontaine à Russan. Nous avons organisé ce marché dans deux buts : palier au manque de commerces et surtout créer un moment convivial au cours duquel la population de Sainte-Anastasie pourrait se retrouver.

Nous essayons d'implanter une annexe de ce marché le vendredi soir sur la place d'Aubarne. Un légumier bio vous y attend.

Il faut savoir que plus vous viendrez nombreux, plus il y aura de commerçants et nous éviterons ainsi en nous connaissant et en passant d'agréables moments ensemble que Sainte-Anastasie ne devienne comme beaucoup de villages des environs, un village dortoir !

Info de dernière minute : de nouveaux commerçants viennent nous rejoindre. Venez découvrir ce qu'ils vous proposent…

Josiane ROBERT / Conseillère Municipale

Une rubrique que tous les élus aimeraient supprimer de leurs journaux municipaux...

Les collectivités connaissent de plus en plus de difficultés à faire face à toutes les mises en conformité qui leur sont imposées auxquelles s'ajoutent des changements de matériels de signalisation qui ne répondent plus aux nouvelles normes en vigueur.

A cela, se rajoutent la « bêtise » et les « actes gratuits » d'une minorité dont nous avons du mal à imaginer le plaisir qu'ils peuvent ressentir à dégrader ou casser un bien collectif…

Les photos présentées illustrent les méfaits de trois jeunes garçons (non identifiés cette fois) aperçus par le voisinage en train de jeter les morceaux de panneaux « déchirés » dans les buissons ! La législation ou le non respect du code de la route et des « autres » nous obligent déjà à des achats de nouveaux panneaux de signalisations. Le vandalisme représente un gaspillage ! Même sans auteur identifié, une plainte peut être déposée au nom de la collectivité.

QUAND LA « FOLIE » S'EMPARE DE SAINTE-ANASTASIE !

Depuis plusieurs semaines, des chats vivant sur notre commune ont été tués dans des circonstances terribles. A l'heure où ces lignes sont écrites, l'enquête suit son cours.
Comme vous, je juge ces récents évènements inadmissibles et intolérables. Difficile d'imaginer que tant de cruauté puisse germer dans l'esprit d'un être « humain ».
Ce que l'on appelle communément une « bête » est devenu « un animal de compagnie » qui, de plus en plus, fait partie de la cellule familiale. Contrairement aux chiens, les chats jouissent d'une liberté qui, si elle leur permet d'étendre « leur territoire », les rend aussi plus vulnérables.
Une grande majorité de propriétaires font stériliser et identifier leurs animaux par tatouage ou puce tandis que d'autres les laissent proliférer ou sont capables de les abandonner !
L'investissement et le travail réalisé par l'association les « Chatgabonds » ont permis de réguler la population féline et sensibiliser les propriétaires aux diverses démarches à accomplir.
Après une importante vague d'empoisonnements de chats survenue en 2014, nous n'avions plus à déplorer d'événements visant plus particulièrement des chats, hormis une tentative isolée.
Si l'homme est révolté contre de telles pratiques, le Maire se doit d'effectuer certaines démarches afin d'assurer la tranquillité et la sécurité publique tout en prévenant des situations pouvant être lourdes de conséquences. Ainsi, j'ai invité les victimes à déposer plainte et apporter divers éléments pouvant faire avancer l'enquête, encouragé les témoins de faits inhabituels à en informer les services compétents, informé les autorités des événements et me suis assuré de leur suivi.
J'ai, par écrit, porté à la connaissance de Monsieur le Procureur de la République les faits intervenus sur notre commune et les réactions qui en découlent. Ceci, avec trois buts aussi différents que précis :

- m'assurer que le Procureur de la République soit informé des faits survenus à Sainte-Anastasie, matérialisant ainsi le souhait des élus que cette enquête aboutisse,
- exposer la gravité des faits alors que ces tirs représentent un danger pour la population sur la voie publique mais également sur des domaines privés,
- lui faire part de mes craintes quant aux répercussions et conséquences que pourrait avoir une quelconque accusation non fondée, tant la situation génère la suspicion.

J'ai rédigé un courrier à l'attention du Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie dont dépend la Brigade de Saint-Chaptes pour qu'il évalue la situation et les moyens à mettre en œuvre afin d'optimiser le travail de ses agents.
Souhaitons seulement qu'au moment où vous lisez ces lignes, le ou les auteurs aient été identifié(s).

Gilles TIXADOR

LES CABINES TÉLÉPHONIQUES

Notre commune compte deux cabines téléphoniques dont les relevés effectués par « Orange » montrent qu'elles ne sont plus utilisées par les habitants de Vic et de Russan. L'opérateur a entrepris une campagne qui prévoit, d'ici fin 2017, le démontage systématique de toutes les cabines téléphoniques sur l'ensemble du territoire national. Seules les quelques zones montagneuses, dites « blanches », totalement dépourvues de couverture pour les téléphones portables pourront encore conserver leurs cabines. Avant chaque démontage, un relevé sera effectué afin de déterminer si, en lieu et place de l'installation qui va être supprimée, une qualité minimum de réception de réseau mobile est constatée. Une entreprise privée, mandatée par « Orange », va réaliser ces prises de mesures. Si le résultat n'est pas satisfaisant, l'opérateur s'engage à entreprendre les travaux nécessaires afin d'augmenter les performances de la couverture.
Le Maire a informé, par courrier, Madame FONTAINE, Directrice Départementale des Relations avec les Collectivités Territoriales du Gard, des difficultés rencontrées par nombre d'abonnés pour obtenir une connexion A.D.S.L correcte ne leur offrant, parfois, aucune possibilité de réception de la télévision par internet.
Malgré l'arrivée en mairie de la fibre optique et dans l'attente de son extension future, notre besoin de renforcement de débit internet a été évoqué avec notre député de circonscription, Fabrice VERDIER, en charge du dossier de développement du numérique à l'assemblée nationale.

DU NOUVEAU A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE SAINTE ANASTASIE !

Depuis la rentrée, l'Association a changé de tête mais aussi de nom !

En effet, tout d'abord, un nouveau bureau a été élu. Il est composé d'Alice VASSAL (Présidente), Sandrine DESCHANELS (Trésorière) et Muriel DUNY (Secrétaire).

Puis, du fait de l'histoire et de l'origine de l'Association, il apparaissait une certaine confusion des places et des rôles de chacun. Afin de tout remettre à plat, les parents présents lors de l'Assemblée Générale du 27/09/2016 ont émis le souhait de changer les statuts et le nom de l'Association, ainsi est née l'APE LES CANAILLES !

La nouvelle équipe a à coeur de faire perdurer les actions de l'Association en travaillant en étroite collaboration avec les familles bien sûr mais aussi avec l'équipe enseignante, les ATSEM, le personnel en charge de la cantine, des TAPs et de la garderie. Notre but commun est de contribuer à l'épanouissement d'un bel esprit d'école.

Des manifestations sont en cours de préparation dont notamment le Carnaval et la Fête de l'Ecole dont les modalités pratiques restent à déterminer (date, heure, organisation)

Pour faciliter la communication, un site internet a été créé : www.apelescanailles.com
N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour trouver des informations sur la vie de l'Association et bien d'autres choses que nous vous laissons découvrir par vous même...

Chaque aide est très précieuse. Une heure, un jour ou simplement une action, il n'y a pas d'engagement, c'est ouvert à tous et rien n'est fixé à l'année ! Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

L'APE Les Canailles
Adresse mail : contact@apelescanailles.com
Site internet : www.apelescanailles.com

GYM DETENTE

La gymnastique a pour but d'assouplir les articulations, renforcer les muscles, travailler en douceur le système cardio-vasculaire et la respiration, elle favorise la relaxation, permet la maîtrise du corps en travaillant équilibre et coordination.

Le cours commence par un échauffement avec une musique rythmée puis on enchaîne en utilisant, selon le cours, divers matériels tels que :
Elastique : pour les muscles des bras, cuisses, fessiers.
Ballon : pour la posture.
Bâton simple ou lesté : pour le renforcement de la taille.
Haltères : 500gr, 750gr, 1kg pour les bras.
Bracelets lestés placés aux poignets ou aux chevilles pour intensifier certains mouvements.
Les abdos et le gainage se font au sol.
Etirements et relaxation terminent le cours.
La gym douce se fait sur un rythme plus lent, elle peut être pratiquée quelque soit l'âge, le sexe ou les capacités physiques, chacun adoptant son rythme.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BONNE ANNEE 2017

Contacts : Mme Fabrégas 04 66 81 06 39 - Mme Vinatier 04 34 04 32 71 - Mme Aubert 04 66 81 04 23

LES CHATGABONDS

Au seuil de cette nouvelle année, Les CHATGABONDS vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2017. Nous espérons que nos amis les chats, devenus la cible d'un tireur fou n'hésitant pas à tuer en plein jour dans les propriétés privées, verront leur martyre cesser.

Nous entreprenons, conjointement avec notre municipalité et tous les acteurs mobilisés à la cause animale, toutes les actions possibles. Toutefois, cet individu devient dangereux pour tous ; la terreur ne passera pas, force est à la loi. La quasi-totalité des chats tués ou disparus étaient domestiques et stérilisés.

Il n'est pas question de baisser les bras. Notre Présidente n'hésite pas à actionner tous les leviers pour obtenir des financements : rencontre avec Fabrice Verdier notre député avec présentation d'un projet au concours citoyen pour bénéficier d'une subvention sur sa réserve parlementaire. Un dossier a été déposé à notre conseillère générale du Gard, Bérangère Noguier. Un autre a été présenté auprès de la Fondation 30 Millions d'amis pour obtenir des bons de stérilisations.

Pour résumer : tout est entrepris pour faire connaitre notre engagement auprès de tous ceux qui œuvrent pour la protection animale pouvant nous apporter un soutien juridique et financier.
Les actes de barbarie de ces dernières semaines ont été portés à leur connaissance.

Notre spectacle du 17 septembre 2016 a ravi grands et petits, 130 spectateurs dont 100 entrées payantes (gratuit pour les - de 12 ans). Une occasion festive de retrouver tous ceux qui nous soutiennent moralement et financièrement.

Vous pouvez également nous aider en rejoignant notre association par votre adhésion. Plus nous serons nombreux, plus nous serons puissants.

Pour le bureau
Association Les Chatgabonds
Contacts : Présidente : Véronique Majewski
Tél. **06 13 36 01 67** - Email : leschatgabonds@free.fr

Message de Josiane FOURES, Secrétaire :

« Je vous informe de ma démission pour la prochaine Assemblée Générale que j'avais déjà formulée depuis plusieurs mois. J'ai accompagné l'équipe pour cette première année et je tiens à remercier tous ceux qui nous ont soutenus. Je reste une adhérente fidèle à la cause. »

L'ENTENTE DU GARDON

L'Entente du Gardon cette saison, c'est 160 licenciés répartis en 12 équipes qui représentent les couleurs de notre commune dans le Gard, la Lozère et l'Hérault. C'est aussi 20 dirigeants répartis dans différentes tâches et qui se donnent corps et âme pour le bon fonctionnement du Club. C'est aussi un site internet : (http://entente-du-gardon.footeo.com/) et ses 3000 visites par mois.

En 2017, nous espérons obtenir le label « école de foot » et nous travaillons sur ce projet puisque nous avons déjà 4 éducateurs diplômés.

Nous voulons également développer le football féminin. Déjà engagée en seniors féminines, l'Entente souhaite étendre cette pratique aux catégories plus jeunes.

Nous avons créé également un poste « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » C.A.E. qui assure les Temps d'Activités Périscolaires de notre école communale.

Nous avons également structuré le Club en mettant en place un responsable sportif et un responsable technique.

Si vous aussi, vous voulez nous rejoindre pour nous aider à faire grandir le Club, n'hésitez pas !!

Daniel GRIOLET
Président

Pensez à noter !

Loto	**15 janvier 2017 à Saint-Chaptes**
Tournoi Challenge Jérémy Llobet	**Week-end de Pâques pour les U12-U13**
U6-U7-U8-U9	**Samedi 3 juin 2017**
Vétérans	**Dimanche 4 juin 2017**
U10-U11	**Lundi 5 juin 2017**
Féminines	**Dimanche 11 juin 2017**

LE QI GONG D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le Qi Gong est une pratique millénaire mais sa conception et ses bases sont universelles.
Mon objectif n'est pas seulement de transmettre quelques mouvements mais d'expliquer, de faire découvrir comment l'énergie circule en nous : la respiration, chef d'orchestre, mobilise le corps et la conscience en relation avec la nature.
Chacun peut construire cette relation par une pratique régulière et le travail répété des exercices. C'est la clef de la réussite.

Ma pédagogie est d'adapter ces mouvements à notre culture tout en gardant la quintessence du Qi Gong.
Le calme et le relâchement constituent la base de la pratique. La joie qui se manifeste vient de la confiance et de l'acceptation de soi, quelle que soit sa condition physique et psychique. La pratique régulière favorise l'équilibre émotionnel, stimule la vitalité en nous, « un mieux vivre notre vie ».

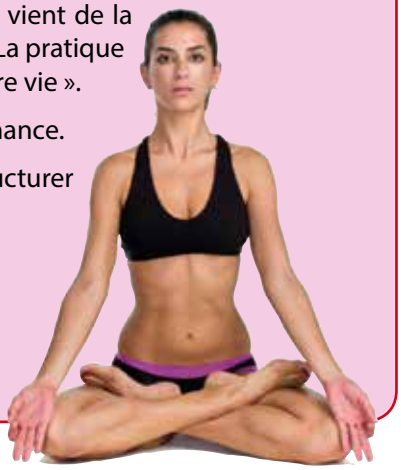

Le Qi Gong est accessible à tous, à tout âge de la vie. Il n'y a pas de recherche de performance.

Chacun s'adapte aux exercices selon sa souplesse et ses capacités. Le travail permet de structurer son corps. L'enracinement, la stabilité et la fluidité développent la notion d'unité.
Le but, une voie de transformation de la vie de tous les jours.

A tous, je souhaite une belle pratique.

Gilbert HOULONNE
Enseignant de Qi Gong

JMB - MS
MULTI-SERVICES
JEAN-MARC BASS
Travail soigné à petits prix
Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique
2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasie
jean.marc.bass@gmail.com
Portable : 07 822 835 68
SIREN : 799 215 801

Création et fabrication de mobilier.
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft

LE CIGALON

Le club des aînés a fêté, en cette fin d'année 2016, ses deux ans d'existence. Il est venu s'intégrer dans la diversité des associations qui, dans l'espace communal, contribue à dynamiser ce territoire en permettant l'épanouissement individuel et renforce le vivre-ensemble.

Il a participé au repas des associations qui a pour but de favoriser la coopération inter-associative. Le repas en 2017 est d'ores et déjà fixé au : **Vendredi 9 juin à 20h00 au Foyer Paul Maubon**

Le Cigalon a également établi un partenariat avec le club Arpagus de la ville voisine avec lequel il a organisé des manifestations, des voyages et le repas pour la semaine bleue, semaine nationale des aînés. En coopération avec l'association Art et Culture, il a proposé des sorties en covoiturage.

Après la trêve des confiseurs, le club débutera ses activités par la galette des rois : le **Mardi 10 Janvier 2017**.

Les adhésions sont portées à 16€/personne pour toute l'année 2017.

Un club de seniors est un espace de détente, de liaison, d'amitié qui permet de pratiquer des activités ou des sorties. C'est également la possibilité, pour les nouveaux résidents, de s'intégrer facilement dans notre communauté.

Le Club est ouvert tous les mardis, au foyer communal, de 14h00 à 17h30. Nous vous attendons avec plaisir.

Louis POTEZ

Le Cigalon
433, rue des Meyrannes
Russan - 30190 SAINTE-ANASTASIE
Seniors.steanastasie30190@gmail.com
Tél. **06 80 05 64 13** ou **04 66 63 83 27**

Association ART ET CULTURE Sainte-Anastasie

Programme 2017

18 Février 2017	Théâtre La Compagnie les Inattendus
25 et 26 mars 2017	Salon des créateurs
3 septembre 2017	Vide grenier
Date à définir	Visite au Musée d'Arles

Atelier Feng-shui : Pratique qui offre de multiples applications pour optimiser la circulation de l'énergie et apporter du bien-être.

Séance de trois heures par mois. Participation de 5€ par séance.

Contact : 06 86 54 33 15 Pascale Maubon.

Atelier peinture : séance de 2h00 : mercredi matin à 9h30 au foyer d'Aubarne.

Pour toute information et inscription, vous pouvez nous contacter.

Contact Association
Mail : artetculture.sainteanastasie@gmail.com
Téléphone : **06 85 72 07 95** ou le **06 86 54 33 15**

Reves'Elles

Le team REVES'ELLES a organisé le dimanche 23 octobre 2016 un loto, à l'espace Paul Maubon, avec pour objectif de financer une partie de son départ pour le désert marocain. Marion PASCAL, habitante de Sainte-Anastasie, avec sa co-équipière Marion CONNAN, ont en effet pour ambition de participer à la 27ème édition du rallye Aïcha des Gazelles, organisé en mars 2017.
Le loto qu'elles ont organisé a été une belle réussite pour leur projet, avec plus de 200 personnes qui se sont déplacées et qui sont venues les soutenir et les encourager. L'association REVES'ELLES tient à remercier particulièrement les participants, les nombreuses entreprises partenaires, ainsi que l'équipe de bénévoles présente qui a largement contribué au succès de cet événement.
Le jeune Sacha et l'association SACHANGE étaient également présents lors du loto. Le Team souhaite porter le message de cette association durant son parcours et a présenté à l'ensemble des participants le syndrôme d'Angelman dont est atteint Sacha.
Nous retrouverons les gazelles à l'occasion d'une soirée crêpes salées/sucrées « La chandeleur avant l'heure ! », qu'elles organisent le **samedi 28 janvier 2017, à partir de 19h30, à l'espace Paul Maubon.** Musique et convivialité seront de la partie !
Concernant leur projet, les filles sont toujours à la recherche d'entreprises partenaires. Elles proposent une publicité sur leur 4x4 et sur leurs sites web. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous connecter sur leur site : **www.reveselles.wordpress.com** ou les contacter par téléphone : **06.88.29.26.69 / 06.73.19.48.37** A bon entendeur !

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).
En 2017, les collectes auront lieu les : 24 février, 12 mai, 8 septembre et 17 novembre (de 14h00 à 19h30).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr
ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr
Votre geste peut sauver des vies :
aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !

SAINTE-ANASTASIE EN FÊTE

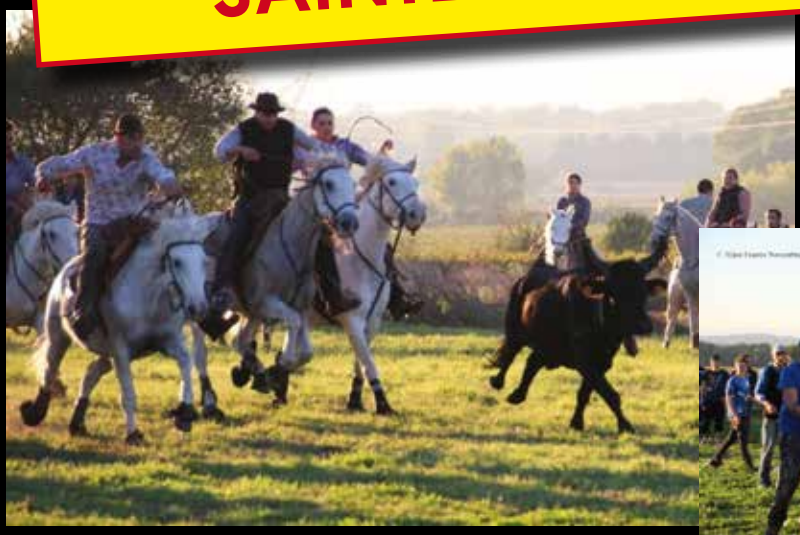

Pour sa deuxième édition, REVIVRE a connu une énorme fréquentation malgré divers accrochages qui heureusement ont été rapidement maîtrisés ! Il est vraiment dommage que si peu de membres de l'association se sentent impliqués dans ce genre d'évènements (il y a avant, pendant et après la journée…). Au lieu de faire fuser des critiques, certains devraient venir participer aux réunions que nous organisons et donner ainsi leurs idées. Elles seront les bienvenues !
Nous sommes tous des bénévoles et nous agissons pour animer notre village.
Des remerciements tout de même : tout d'abord à Gilles TIXADOR et Laurent CHABAUD qui nous soutiennent et nous font confiance dans ce genre d'évènements, les deux employés communaux qui sont toujours à notre écoute, Michèle qui a participé activement au nettoyage, les membres (trop peu nombreux) qui ont œuvré pour réussir cette journée, tous ceux qui ont apporté leur aide sans faire partie de l'association et bien sûr Alain pour ses magnifiques photos…

Le Président
Daniel GRIOLET

LA FÊTE VOTIVE EN 2017… DU 27 AU 30 JUILLET !

Je souhaitais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tout particulièrement Aurélie VENCHIARUTTI qui travaille souvent dans l'ombre mais sans laquelle beaucoup de manifestations ne pourraient avoir lieu. Merci pour sa gentillesse et sa disponibilité au service de nos associations et de notre commune.

Daniel GRIOLET

SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE

Créée le 2 mars 2016, l'association compte à ce jour 40 adhérents et 6 membres coopérants. Outre les actions sur le terrain (voir articles), elle a participé à deux appels à projets dans le but de récolter des subventions, organisé des visites de l'église de Russan pour solliciter des mécènes, fait des recherches en terme de propriétaires du patrimoine, préparé pour la commune des présentations pour les demandes de subventions, effectué des relances auprès des collectivités et leurs représentants et effectué des visites de terrains pour apprécier et évaluer les restaurations à entreprendre.

En outre, un effort important en terme de communication a été réalisé (mailing vers les adhérents, page Facebook, médias, support de communication, mécènes) afin de mieux faire connaître Sainte-Anastasie, son patrimoine, nos actions et susciter des adhésions, des participations aussi bien en termes de bénévolat que financières.

Pour nous joindre, adhérer, participer à la mise en valeur de notre patrimoine :

sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com

Tél. 06 74 26 23 64 - https://www.facebook.com/sainte.anastasie.patrimoine/?ref=bookmarks#

Présentation des activités de Sainte-Anastasie Patrimoine ouverte à tous le : **Samedi 14 janvier 2017**

L'association présentera le bilan de ses actions 2016 et ses projets pour 2017 le : Samedi 14 janvier 2017 à 15h00 au foyer-Espace Paul Maubon, à Aubarne. Cette réunion conmmencera par l'assemblée générale de l'association puis se poursuivra par la présentation des projets réalisés en 2016 et ceux à venir. Vous êtes tous conviés, adhérents, membres coopérants, habitants de Sainte-Anastasie à échanger sur nos actions et notre premier bilan, faire des propositions et partager une galette des rois.

Les possibilités de prochaines actions :

Nous avons sollicité nos bénévoles et les visiteurs sur les prochaines actions qui seront menées par l'association.

Les sujets suivants ont été proposés. Nous sommes en train de vérifier la faisabilité technique, juridique et financière avant de demander l'accord des autorités concernées (Commune, SMGG, DRAC) :

- Réfection de la callade du chemin descendant de Vic vers le pont Saint-Nicolas.
- Création d'un jardin « public » au sud de la chapelle d'Aubarne (jardin du curé).
- Dégagement du lavoir et du bâtiment de l'éolienne, à Russan, et restauration des ouvrages.
- Débrousaillement du fort du Castellas, reprise des murs en pierre sèche.
- Fontaine à Russan.
- Calvaires sur la commune.
- Arboretum des écoliers.
- Fresque sur les dessins de Baume Latrone.
- Identification d'un chemin du patrimoine, de village en village, avec édition d'un topo-guide.
- Fleurissement de la commune.

Nous vous tiendrons informés des opérations retenues.

L'ÉGLISE DE RUSSAN

Les 25 et 26 juin 2016, afin de permettre une meilleure conservation et présentation aux éventuels financeurs de la restauration de l'église sinistrée lors des inondations de septembre 2002, les bénévoles ont procédé à une opération de tri, de rangement et de nettoyage de l'intérieur de l'église. Cette opération a permis de dégager le chœur de l'église, d'élargir la zone de visite tout en limitant l'accès aux murs décorés. Les statues, chemin de croix, petits objets ont été regroupés dans la sacristie, le passage entre l'église et la cure fermée.

Lors de cette opération et des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre, les échanges ont été nombreux avec nos concitoyens sur l'état initial de l'église, l'emplacement des statues, des décors et habillages et le projet de restauration, principalement en termes de financement.

Nous avons profité de la présence de nos élus sur la commune, Président du Conseil Départemental, Député de la 4ème circonscription, Conseillère départementale, Président du SMGG, Conservateur du patrimoine des musées de Nîmes et d'Uzès ainsi que le représentant du culte catholique pour leur faire visiter l'église, insister sur l'attachement de nos concitoyens à une remise en état de cette église et évoquer les possibilités de subventions de la part des collectivités. (Voir l'article sur le financement). Nous avons aussi effectué des visites à un groupe d'architectes et des stagiaires.

Afin de compléter notre dossier de références de la programmation de la restauration de l'église, nous sommes intéressés par des copies de photos prises dans l'édifice avant les inondations.

LE CALVAIRE DE RUSSAN

Cette opération de restauration conduite par des bénévoles et financée par Sainte-Anastasie Patrimoine a été réalisée en trois phases :

Les 25 et 26 juin 2016 : nettoyage, calage et scellement des pierres de l'ouvrage dans le respect des techniques de construction ancienne.

Au cours de l'été 2016, récupération de la grille du monument déposée il y a plus de 25 ans, remise en état avec forgeage de volutes pour remplacer celles disparues ou abimées, soudage, meulage des parties abimées, brossage et mise en peinture. Ces opérations se sont déroulées dans la forge de Josiane Robert que nous remercions pour son accueil.

Puis le 17 septembre 2016 : mise en place de la grille sur le monument, calage, préparation des trous de fixation et scellement, couche finale de peinture.

Le 24 septembre : Sainte-Anastasie Patrimoine a remis à la commune le calvaire restauré en présence du député de la 4ème circonscription, de la conseillère départementale et du directeur du SMGG. Cette manifestation, qui s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la municipalité, a permis de nombreux échanges entre les participants.

Cette opération a permis, sous une forme conviviale, de faire bénéficier aux bénévoles de conseils sur le savoir-faire en ferronnerie et en maçonnerie de la part de notre ancien artisan ferronnier et de notre formateur maçonnerie, de réfléchir sur les prochaines opérations, sur les montages juridiques et financiers à mettre en place pour restaurer notre patrimoine.

LES OPÉRATIONS DE RESTAURATION SUITE AUX INONDATIONS DE SEPTEMBRE 2002 ET LEUR FINANCEMENT

Après les inondations de septembre 2002, la municipalité a transféré le tableau de Xavier Sigalon chez un restaurateur d'œuvre d'art, fait démonter et préserver l'ensemble des boiseries du chœur et de la chapelle latérale sud ; elles sont actuellement stockées dans l'église.

La municipalité a instruit le dossier d'inscription de l'église sur l'inventaire supplémentaire des monuments Historiques, obtenue le 16 mars 2005.

Nous avons repris le dossier pour la restauration du tableau Sigalon, monté les dossiers de demandes de subventions, y compris auprès de l'Association « Pour que revive notre église ». Le bon de commande pour la restauration de la toile a été signé par le maire le 30 novembre 2016.

Nous vous tiendrons informés du déroulement de cette restauration.

Celle-ci permettra un retour sur la commune de l'œuvre de Xavier Sigalon pour son bicentenaire, dans un lieu à définir, retour qui pourra s'inscrire dans le cadre de la mise en valeur touristique de l'œuvre de Xavier Sigalon dans le Gard, opération portée par Gard Tourisme.

Pour la restauration de l'église, afin de nous permettre d'élaborer les dossiers de demandes de subventions auprès des services de l'Etat et des collectivités, nous devons nous appuyer sur une étude préalable, comportant un descriptif, un phasage, et une estimation. Les contacts ont été repris avec l'architecte qui avait effectué les premières constatations en 2002, et la DRAC afin de relancer cette étude. L'instruction des demandes de subventions est en cours. Nous espérons 3600 € de la DRAC et 1500 € du Conseil Départemental. Pour boucler ce budget, votre générosité et celle de mécènes sont nécessaires, merci de prendre contact avec la Mairie ou l'association Sainte-Anastasie Patrimoine pour les modalités pratiques de vos dons et leur défiscalisation.

2017 devrait nous permettre, à partir de cette étude, d'instruire les demandes de subventions pour la remise en état de l'église, auprès de la DRAC et des collectivités que nous avons déjà sensibilisées sur nos besoins.

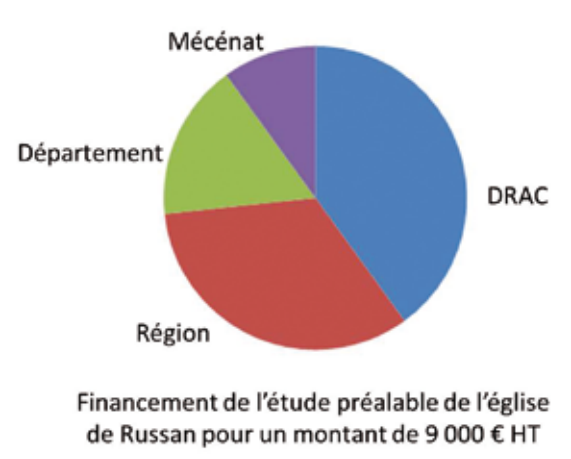

Financement de l'étude préalable de l'église de Russan pour un montant de 9 000 € HT

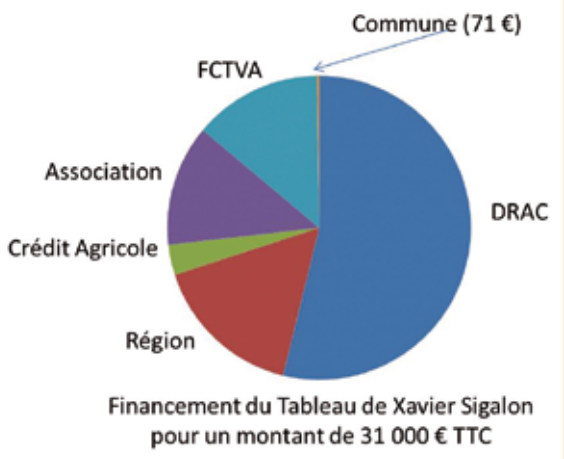

Financement du Tableau de Xavier Sigalon pour un montant de 31 000 € TTC

Sainte-Anastasie Danse

Les adhérents de Ste Anastasie Danse vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous rappelons que nous proposons comme activités dans l'association : des danses traditionnelles de différents pays et époques, claquettes, danse de salon et gym Pilate. L'atelier de danses traditionnelles est animé par des bénévoles. Les autres activités sont enseignées par une professionnelle.

Les lundis : Claquettes, danses de salon et Gym Pilate, les jeudis danses traditionnelles.

Le 8 octobre 2016, a eu lieu un après-midi occitan avec le groupe de danses de la Grand Combe, **Les joyeux mineurs**, l'atelier **théâtre de Milhaud** et l'écrivaine et conteuse **Martine Michel** ; il s'est très bien déroulé.
A cette occasion, atelier de danses avait préparé des danses typiques de l'Occitanie.
En soirée, le bal avec le groupe **Castanha E Vinovel** de Béziers a eu du succès. De nombreux danseurs des environs sont venus. Cela nous a permis d'équilibrer le budget de l'après-midi dont l'entrée était gratuite.
A cette occasion, Té Vè Oc a réalisé un court métrage sur la soirée. Lorsque le montage sera terminé, nous vous le ferons savoir.

Voici nos prochaines activités *(il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour y participer)*

Stage de danses de Sardane Date : le 25 et 26 février
Lieu : Arpaillargues
Horaire : accueil le samedi à 14h30 stage à 15h à 19h.
Dimanche : 10h à 14h. Possibilité de prendre les repas en commun, le samedi soir et dimanche à 14h.
Tarif : 20€ par personne pour les 2 jours.
Intervenants : M. et M^{me} GARCIA, catalans passionnés de leur danse traditionnelle.

Bal de la St-Patrick Date : le samedi 4 mars
Lieu : Espace Paul Maubon à Aubarne commune de Ste-Anastasie 30190
Groupe : Dancing Feet, duo écossais: Kate et Roddy
Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 16 ans
Horaire : 21h pour le bal
Contact : berangerem30@orange.fr - Tél. 04 66 63 05 55
Possibilité d'un repas. 16€ le repas + bal à 19h.
ATTENTION places limitées il faut OBLIGATOIREMENT s'inscrire.
Programme : Danses pour tous, expliquées par la musicienne Kate, décor qui rappelle l'Irlande, son coin PUB avec Guinness et une ambiance chaleureuse toute la soirée.
Venez habillés aux couleurs de l'Irlande, vert, orange, kilt ....

Animation danse de salon Date : le 11 mars
Lieu : Arpaillargues Horaire : 20h
Tarif : gratuit mais chacun apporte un plat sucré ou salé et une boisson pour le partage d'un buffet.

Pour tous renseignements, contact : berangerem30@orange.fr - Tél. 04 66 63 05 55
Blog : http://dansonsfolk.pagesperso-orange.fr et depuis peu la page Facebook.

MARTIN Michel, président, et les adhérents remercient la municipalité pour pouvoir disposer de l'espace Paul Maubon. Sans celà, les différentes manifestations seraient impossibles.

DOMAINE REBOUL DES SAINT PIERRE

Vin de pays du Duché d'Uzès
Vin de pays d'Oc
Hameau de Vic, 30190 Sainte Anastasie
Tél. 04 66 81 05 61
port : 06 17 22 40 45

DOMAINE de FONTAINE BOULBON
DUCHE D'UZES

Vente de vin au caveau - Rouge, Rosé, Blanc, Cartagène
Vin de pays et AOP
EARL Domaine de fontaine Boulbon 30190 Ste-Anastasie
(sur la D18 entre Saint Chaptes et Sainte Anastasie)
Tél : 04.66.81.28.33

Alu'dépannage
Pose toutes menuiseries
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...
d.rebuffat1@orange.fr
Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61
Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasie
SIRET : 534 316 872 00017

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE

Fabriquant Depuis 1918

Bois - Alu - PVC
Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈBRES BANCEL

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux *(entretien, nettoyage)*
Articles funéraires *(fleurs, plaques)*

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NUMÉROS UTILES

Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Crèche – SIVU des Meyranes	04.30.06.52.03
Bibliothèque	06.46.31.69.24		

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Prix repas : 5,26 euros - Tél. SAVEUR-SERVICE – 04.67.72.05.94

Nîmes Métropole	04.66.02.55.55 (standard)
Conseil Départemental	04.66.76.76.76
Préfecture	0820.09.11.72

Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin

Services d'Urgence **15** Samu - **17** Police / Gendarmerie - **18** Pompiers - **112** Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes 04.66.81.20.73

Cabinet médical	04.66.81.07.58	Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25
Docteur VIAN	06.25.65.18.73	EDF-GDF	0810 030 810
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	ERDF	0810 058 714
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69	SAUR	04.30.62.10.00
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00		

Infirmières

BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01	PENE Bruno	06.03.93.09.91
GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82	VERGNES Gina	06.03.93.09.91
LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95		

La bibliothèque municipale se rappelle à votre bon souvenir et vous attend, petits et grands. Venez découvrir les nouveautés offertes par deux généreux donateurs de Nîmes et Sainte-Anastasie que la Municipalité remercie chaleureusement.

Horaires d'ouverture : Lundi 9h/11h & Vendredi 14h30/16h30

LISTE DES ASSOCIATIONS

AATCC	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	
APE LES CANAILLES	Alice VASSAL	06.63.41.50.64	contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95	artetculture.sainteanastasie@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03	
ENTENTE DU GARDON	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
ENVIE DE…	Mérilia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78	
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYMNASTIQUE DETENTE	Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39	aubert-30190@neuf.fr
LA DIANE Société de chasse	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13	seniors.steanastasie30190@gmail.com
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67	leschatgabonds@free.fr
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
REVES'ELLES	Marion PASCAL	06.73.19.48.37	reves.elles@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE COMMUNICATION	Corinne TIXADOR	06.11.36.09.69	steanastasiecommunication@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com

PROPRETÉ URBAINE
Océan

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET

Construction Bois Zinc
Ossature bois - Charpente - Zinguerie - Isolation

David SURGET
Artisan Charpentier
06 79 91 28 22
04 66 22 41 44

111 impasse le Pradet - Aubarne - 30190 Sainte Anastasie
Mail: contact@cboiszinc.fr
Site internet: construction-bois-zinc.fr

C.A Paysage
Charlie Ayrald

06 27 51 28 86
charlie.ayrald@orange.fr
17, rue du Moulin à vent
30190 La Calmette

DISTRIGAZ30

Votre distributeur
de gaz à domicile

BUTANE
PROPANE
CARBURATION

Bouteilles
livrées
13Kg Butane
Propane

29€

06 22 31 57 99
04 66 57 98 03

www.distrigaz30.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous avez rendez-vous !

JANVIER
10 janvier : Galette des rois (Le Cigalon)
13 janvier : Vœux du Maire et du Conseil Municipal
15 janvier : Loto (L'Entente du Gardon) – Saint-Chaptes
21 janvier : Repas des aînés
28 janvier : La chandeleur avant l'heure (Rêves'elles)

FEVRIER
5 février : Loto paroissial
12 février : Sortie - Fête de l'oursin Carry le Rouet (Le Cigalon)
18 février : Théâtre (Art et Culture)
24 février : Don du sang – Saint-Chaptes

MARS
4 mars : Sortie RIVERA SHOW – Cabaret de Villetelle (Le Cigalon)
4 mars : Bal de la St Patrick (Sainte-Anastasie Danse)
25 et 26 mars : Salon des créateurs (Art et Culture)

AVRIL
15, 16, 17 avril : Tournoi Jérémy Llobet - U12/U13 (L'Entente du Gardon)
23 avril : Elections Présidentielles

MAI
7 mai : Elections Présidentielles
12 mai : Don du sang – Saint-Chaptes
16 mai : Sortie - Découverte des gorges du Doux (Ass. Le Cigalon)
17 mai : Réunion d'informations Conseil Municipal des Jeunes

JUIN
03, 04, 05, 11 juin : Tournoi Jérémy Llobet U6/U7/U8/U9/Vétérans/U10/U11 (Entente du Gardon)
07 juin : Remise des calculatrices aux élèves de CM2
09 juin : Repas des associations
11 juin : Tournoi Jérémy Llobet - Féminines (L'Entente du Gardon)
11 juin : Elections législatives
18 juin : Elections législatives
30 juin : Fête de l'école

JUILLET
27 au 30 juillet : Fête Votive

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES *(Mise à jour Décembre 2016)*

Lorinne CHEUCLE	04.66.74.45.41
Sandrine ISAIA	04.66.63.14.68
Chantal LERONDEAU	04.66.22.39.91/06.52.88.77.73
Laurance PELEGRIN	07.71.16.07.72
Vanessa PLATON	04.66.20.53.74/06.09.17.30.21
Sabine PONT	06.10.42.29.60
Christelle RAVENT	04.66.63.03.33
Corinne RIUS	06.95.87.85.32
Florence VINATIER	04 34 04 32 71 / 06 37 58 15 92

ETAT CIVIL *(au 01 décembre)*

NAISSANCES
TIHANGE Aaron né le 14/01/2016
MUSSEL Lucile née le 04/02/2016
GILIER MARGAUX née le 15/02/2016
DOMINEAU Axel né le 08/03/2016
JAILLON Laina née le 14/03/2016
BEAUREPAIRE Léa née le 08/05/2016
BEAUREPAIRE Lucas né le 08/05/2016
ASTRUC Maylee née le 13/07/2016
QUENDOLO Camille née le 09/08/2016
FERRER BERNARD Eléa née le 02/09/2016
VELO Bérénice née le 18/11/2016
TIHANGE Elora née le 08/11/2016
GAMEZ CARRION né le 24/11/2016

MARIAGES
GRUSON Rudy et LEFEBVRE Benoit le 14 /05/2016
PLAGNOL Michaël et QUARLIN Estelle le 04/06/2016
MICHEL Thierry ET Sandrine GRIOT le 16/07/2016
MACHABERT Frédéric et Marion BOYER le 24/09/2016
GOYEAU Julien et Charlène VERNET le 24/09/2016

DÉCÈS
MARTINEZ Francine décédée le 28/12/2015
GRONGNET Claude décédé le 19/01/2016
COSTE Lucien décédé le 10/02/2016
VIDAL Hugo décédé le 10/03/2016
FREBOT Jeanne décédée le 12/03/2016
LAUPIES Alain décédé le 17/03/2016
DEBAT Yves décédé le 05/03/2016
TIXADOR Elisabeth décédée le 28/04/2016
LEFEBVRE Jocia décédée le 02/05/2016
MOROUKIAN Antoinette décédée le 29/09/2016
LIONNE Fabien décédé le 08/10/2016
GARCIA François décédé le 15 /10/2016
VINCENTI Arlette décédée le 04/11/2016

RESTAURANT
Ouvert Midi et Soir
le martin's
ici... [le tout-fait-maison]
avec terrasse...
196 route de Carrières Vieilles
30190 Saint-Chaptes
Nouveau : Service Traiteur
04 66 03 42 03
Portable 07 62 77 45 76

LE PETIT BOUDOIR
Salon de coiffure
06 26 20 57 34
Lorie Vitiello
64 Grand Rue (Aubarne)
30190 Ste Anastasie
Sur rendez-vous lundi - mardi
jeudi - vendredi et samedi

Galizzi TP
Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière
10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie
Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

Gîte des Figourières
Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception
Hameau de Russan
F -30190 Sainte-Anastasie
+33 (0)4 66 63 89 89
+33 (0)4 66 63 89 88
Web : www.gitesainteanastasie.com
E-mail: infos@gitesainteanastasie.com

TIXA - BETON

BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités
ou pris sous centrale
CD 22, le Village, 30190 DIONS
Port : 06 16 02 01 45
Tél./fax : 04 66 81 08 51
tixabeton@wanadoo.fr

Vire
• Tous dépannages
• Plomberie
• Chauffage
• Climatisation
• Fioul - Gaz
• Pompe à chaleur
• Plancher chauffant
04.66.63.12.38 06.19.70.06.48
Michel VIRE
2, Route d'Uzès 30190 Dions

Bonne Année 2017

RISO
PRODUCTIVE PRINTING

Découvrez nos Solutions d'impression
UNIQUES et INNOVANTES

RISO FRANCE
Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka
RDC bat 3 - 159 Rue de Thor
34036 MONTPELLIER Cedex
Contact 04 67 99 45 00 - contact@risofrance.fr
risofrance.fr

APEX LOCATION
Tourisme et Utilitaires
Carrosserie • Tôlerie • Peinture
808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes
Tél. : 04 66 38 09 66
Fax : 04 66 29 91 94